

Lancement du premier dictionnaire de poche créole mauricien



Page 4

Maurice accueille la 23e réunion annuelle du BRLR de l'OMD sur l'AOA



Page 4



Page 4

Le Premier ministre Ramgoolam assiste à la messe solennelle en l'honneur de Saint Louis



Inauguration du Complexe sportif Bois Rouge pour favoriser le sport et le développement communautaire

Page 4



De nouvelles réglementations pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

Page 4

FOOTBALL

Marseille 4 Strasbourg 0



Page 7

Plongé dans le flou, l'OM y voit "un peu plus clair" après son succès

Fulham 2 Chelsea 3



Page 8

Chelsea s'impose à Fulham au terme d'un match spectaculaire

Etats-Unis

Le Washington Post sommé de réembaucher une éditorialiste licenciée

Karen Attiah a été réintégrée à l'équipe du journal après une procédure d'arbitrage. Elle avait écrit sur les réseaux sociaux qu'elle ne ferait pas semblant d'être attristée par l'assassinat de Charlie Kirk.

Le Washington Post a été sommé lundi de réintégrer une éditorialiste renvoyée pour des messages sur les réseaux sociaux en réaction au meurtre de l'influenceur ultraconservateur Charlie Kirk, au terme d'une procédure d'arbitrage. Ce soutien de Donald Trump avait été tué le 10 septembre d'une balle dans le cou lors d'un débat sur un campus universitaire de l'Utah (ouest), provoquant un séisme politique aux États-Unis et des menaces de répression contre la «gauche radicale» de la part du président.

La journaliste Karen Attiah, éditorialiste au Washington Post et enseignante à Columbia, avait alors écrit sur les réseaux sociaux qu'elle ne ferait pas semblant d'être attristée par son assassinat et avait relayé des propos racistes tenus par le passé par l'influenceur à l'encontre des femmes noires.

Elle a ensuite été licenciée, le Washington Post l'accusant de «faute grave» et d'avoir enfreint sa politique relative aux réseaux sociaux, selon le journal. Un arbitre a ordonné lundi au Post de réintégrer Karen Attiah et de lui verser ses arriérés de salaire, estimant que le journal n'avait «pas de motif valable et suffisant» pour son licenciement.

Le Washington Post s'est refusé à tout autre commentaire

La journaliste a écrit sur X qu'elle était «satisfaite» de la décision, affirmant avoir été contrainte de partir pour avoir «dit la vérité». De son côté, le Washington Post a déclaré respecter la procédure d'arbitrage, mais s'est refusé à tout autre commentaire. Karen Attiah, qui travaille pour le journal depuis 11 ans, a vite souligné qu'elle était la «dernière chroniqueuse noire à temps plein du Washington Post» au moment de son licenciement.

Dans ses publications concernant Charlie Kirk, elle avait relayé ses propos racistes selon lesquels les femmes noires manqueraient de «capacité de traitement cérébral» et auraient donc besoin de l'aide de programmes en faveur de la diversité. Plusieurs autres de ses messages critiquaient la manière dont l'administration Trump présentait l'influenceur comme un martyr de la cause conservatrice.

Propriétaire du Washington Post depuis 2013, le milliardaire Jeff Bezos s'est rapproché de Donald Trump depuis son retour à la Maison Blanche en janvier 2025. En février 2026, le journal avait annoncé le départ de son directeur général et directeur de la publication Will Lewis, quelques jours après un vaste plan de suppressions d'emplois qui avait ébranlé ce prestigieux quotidien.

Après l'annonce de Raphaël Glucksmann à l'élection présidentielle

Lea Salame son épouse annonce son retrait du Journal de 20 heures sur France 2

La présentatrice du JT de 20 heures de « France 2 » a annoncé lundi 24 août, au lendemain de l'officialisation de la candidature de son compagnon Raphaël Glucksmann, qu'elle cédait sa place le temps de la campagne présidentielle. Elle sera remplacée dès lundi par Jean-Baptiste Marteau, son joker habituel.

Dans un post Instagram publié lundi 24 août 2026 au matin, Léa Salamé annonce se mettre en retrait de la présentation du 20h de France 2, « le temps de la candidature du [son] compagnon ». Raphaël Glucksmann (Place Publique) a annoncé dimanche soir au JT de TF1 sa candidature pour l'élection présidentielle 2027. Le candidat de centre gauche a annoncé qu'il participera à la primaire des sociaux-démocrates.

Une décision « difficile »

« Cette décision – prise en accord avec ma direction – est évidente et difficile », a-t-elle ajouté, évoquant une « déontologie stricte » visant « à protéger la rédaction de France Télévisions ».

Le retrait de Léa Salamé s'inscrit dans une pratique



destinée à éviter tout soupçon de conflit d'intérêts et intervient dans un contexte tumultueux pour l'audiovisuel public, vivement attaqué ces derniers mois. Gros coup du mercato des médias de 2025, Léa Salamé, qui présentait le 20 h depuis un an, sera remplacée dès lundi par son joker Jean-Baptiste Marteau, 43 ans. Elle sera remplacée par Jean-Baptiste Marteau. Elle reste aux commandes du talk-show hebdomadaire « Quelle Époque ! ».

France/Sécheresse

La culture de pomme de terre chute de 23 %

À cause des canicules et de la sécheresse de cet été 2026, les producteurs de pomme de terre en France anticipent une baisse d'au moins 23% de la production par rapport à l'an dernier. Et si les estimations de ces prévisions sont exactes, elles marqueront le rendement le plus faible depuis plus de trente ans. C'est pourquoi les membres de la filière attendent des mesures pour remédier aux conséquences des fortes chaleurs sur leur production.

La France a connu cinq épisodes successifs de canicule ainsi qu'un déficit en eau exceptionnel pour les cultures. Du jamais vu pour les producteurs de pomme de terre. « L'année dernière, on était à un peu plus de 43,5 tonnes en 2025 de rendement à l'hectare. Et cette année, pour l'instant, la projection estimée aux alentours de 34,5 tonnes. C'est encore moins qu'en 2022 où on était déjà dans un rendement historiquement faible », alerte Geoffroy D'Evry, président de l'Union nationale des producteurs de pommes de terre français (UNPT).

L'été 2026 est marqué en France par une succession d'épisodes caniculaires et un sévère déficit de pluies depuis la fin mai. Outre une sécheresse des sols déjà à des niveaux historiques, des incendies ont ravagé des hectares de végétation et de culture dans plusieurs régions françaises.

Pour les producteurs de pommes de terre, ce choc climatique intervient alors qu'ils avaient déjà dû réduire leurs surfaces de production, « de 10% en France et de 11% en Europe du Nord-Ouest », après



la surproduction de 2025.

Des pertes catastrophiques

Conséquence, près de 400 millions d'euros de pertes économiques pour la filière de la pomme de terre française. Un coût qui aura forcément des répercussions pour le consommateur, explique Geoffroy D'Evry. « L'aléa climatique ne peut pas être supporté financièrement que par l'agriculteur. Il va falloir que l'ensemble de nos acheteurs, de nos clients, comprennent que produire de la pomme de terre, ça coûte cher et c'est risqué ».

Le 5 août, la ministre de l'Agriculture Annie Genevard avait annoncé un « plan global » d'accompagnement face aux conséquences des épisodes caniculaires à répétition en France et en Europe, pour « qu'aucun agriculteur ne soit laissé seul face à cette situation ».

Elle avait notamment évoqué des mesures d'urgence pour la trésorerie des exploitations, la prise en charge de cotisations sociales, des dispositifs de simplification et de dérogation, ainsi que des mesures destinées à faciliter la remise en

production des exploitations les plus durement touchées, mais sans chiffrer le montant des aides envisagées.

Des aides demandées « en milliards d'euros »

Le 8 août, Arnaud Rousseau, le président de la FNSEA, syndicat agricole dominant, avait indiqué que l'agriculture avait besoin de « milliards d'euros » pour se remettre de cette « crise climatique d'une ampleur que nous n'avons jamais vue en agriculture sur une telle durée ». Le 14 août, Annie Genevard avait indiqué que le calibrage des aides devrait attendre le 27 août, lors d'une réunion des préfets.

En plus d'une hausse des prix dans la grande distribution, les producteurs demandent à l'État un dispositif exceptionnel de soutien pour la filière. Le 18 août, la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) a annoncé « des actions concrètes de soutien aux producteurs », indiquant qu'elles seront notamment plus tolérantes sur les calibres et aspects des fruits et légumes, et privilégieront les produits d'origine France pour soutenir les producteurs.

De nouvelles réglementations pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

Le gouvernement a accepté la promulgation du Règlement de 2026 sur les pêches (systèmes de déclaration électroniques) (modification) qui améliorera l'efficacité opérationnelle du système de déclaration électronique en place et la qualité des données sur les pêches et de la déclaration des prises. Le règlement renforcera la conformité des navires de pêche titulaires d'une licence en ce qui concerne la pêche et les activités liées à la pêche, et soutiendra ainsi la gestion durable des ressources halieutiques de Maurice. Le Règlement découragera et éliminera également la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans nos eaux nationales et dans la région de l'océan Indien.

Les modifications apportées au Règlement actuel permettront de :

- exiger que l'exploitant d'un navire de pêche titulaire d'une licence fasse réparer l'unité du système de déclaration électronique, dans un port à approuver par le ministère de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et de la Pêche, dans un délai de 30 jours à compter de la date à laquelle toute irrégularité ou tout dysfonctionnement est détecté. En outre, l'exploitant ne sera pas autorisé à commencer ou à poursuivre une sortie de pêche tant que l'unité n'aura pas été remplacée ou réparée, et ensuite vérifiée par le ministère. Cela aidera à réduire les risques de manipulation frauduleuse ou d'utilisation abusive de l'appareil par les opérateurs, et à améliorer l'intégrité des données et l'enregistrement ;
- permettre à un navire de pêche titulaire d'un permis de poursuivre une sortie de pêche lorsque l'unité du Système de déclaration électronique devient inopérante, à condition que le Centre de surveillance des pêches soit avisé, que des journaux de bord manuels soient tenus et que les données quotidiennes sur la pêche soient transmises par courriel au ministère jusqu'à la réparation ou le remplacement de l'unité. Cette disposition d'urgence assurera la continuité des rapports des navires de pêche ;
- supprimer les dispositions concernant les sanctions pour les infractions afin d'assurer la cohérence avec la Loi sur les pêches, qui prévoit des sanctions plus sévères, y compris des amendes plus élevées et des peines d'emprisonnement plus longues ;
- autoriser l'utilisation du même équipement pour transmettre à la fois les données de position du système électronique de déclaration et celles du système de surveillance des navires, en vue d'apporter une plus grande souplesse technologique tout en maintenant les obligations de déclaration et de surveillance requises.



Maurice accueille la 23e réunion annuelle du BRLR de l'OMD sur l'AOA



La 23e réunion administrative annuelle des points de contact nationaux du Bureau régional de liaison chargé du renseignement de l'Organisation Mondiale des Douanes pour l'Afrique orientale et australe (BRLR AOA de l'OMD) a débuté hier matin au Centre intégré de dédouanement de Plaine Magnien.

La réunion de trois jours est accueillie par l'Autorité fiscale de Maurice (MRA), qui rassemble 21 délégués de 11 pays membres du BRLR de l'ESA. Le thème de cette 23e réunion est « Collaboration & Intelligence-Led Vigilance : Our Commitment to a Safer Society ».

Dans son discours liminaire, le Secrétaire financier du ministère des Finances, M. Anandsing Acharuz, a

souligné que la réunion marque une étape essentielle dans le renforcement de la collaboration régionale par le partage du renseignement et souligne l'engagement inébranlable de Maurice en faveur de la coopération transfrontalière.

M. Acharuz a fait observer que les sujets de discussion porteront sur les réalités économiques mondiales pressantes, soutenant directement les efforts nationaux et régionaux pour sauvegarder les économies, renforcer la sécurité des frontières et faciliter le commerce. Il a souligné qu'un partage efficace du renseignement et l'échange d'informations sont essentiels pour bâtir une région plus sûre, plus sûre et plus prospère.

Le Secrétaire financier a qualifié la réunion d'instrument de renforcement de notre sécurité collective, grâce à la confiance qui sera suscitée, aux décisions à prendre et au renforcement des canaux d'information.

S'exprimant également lors de la cérémonie d'ouverture, le Directeur général de la MRA, M. Rohit Ramnawaz, a souligné que le thème de l'événement reflète fortement un engagement collectif et une responsabilité partagée en matière de sauvegarde des frontières régionales. Il a noté que la lutte contre les menaces actuelles à l'évolution rapide exige une attitude proactive, agile et vigilante, motivée par une coopération transfrontalière intensive.

Il a souligné que le partage du renseignement aux niveaux national, régional et international est essentiel pour renforcer l'action



Maurice et l'Australie collaborent sur les services SAR

Maurice et l'Australie vont renforcer leur coopération dans les opérations de recherche et de sauvetage avec la signature d'un protocole d'accord (MoU) sur la coordination des services de recherche et de sauvetage (SAR).

L'accord sera signé par des représentants du Département de l'aviation civile, de la Division des transports maritimes et de la Garde côtière nationale du côté mauricien et de l'Autorité australienne de sécurité maritime.

Ces agences sont responsables des activités de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes dans les deux pays.

Dans le cadre de ce protocole d'accord, Maurice et l'Australie collaboreront dans plusieurs domaines clés, tels que : l'échange d'informations sur les situations de détresse réelles ou potentielles ; l'assistance pendant les missions de recherche et de sauvetage ; et l'utilisa-



tion des installations dans les régions de recherche et de sauvetage.

L'échange d'informations sur les ressources et les capacités de recherche et de sauvetage, ainsi que les contrôles réguliers des communications et les exercices conjoints de recherche et de sauvetage font partie de la coopération bilatérale.

Lancement du premier dictionnaire de poche créole mauricien

La première édition du Mauritian Creole Pocket Dictionary a été lancée dans Réduit, grâce à une collaboration entre le ministère de l'Éducation et des Ressources Humaines, l'Union Créolophone et la Faculté des Sciences Sociales et Humaines de l'Université de Maurice (UoM).

Développé en réponse à la demande croissante des élèves, des enseignants et des parents pour un outil de référence pratique et accessible, le dictionnaire de poche s'étend sur plus de 800 pages et contient des définitions de quelque 20 000 mots, ainsi qu'une section dédiée aux proverbes créoles mauriciens.

Diverses personnalités éminentes étaient présentes à la cérémonie de lancement, à savoir le ministre de l'Éducation et des ressources humaines, le Dr Mahend Gungapersad ; le Vice-chancelier de l'UdM, le Prof. Kavi Kumar Khedo ; et le Président de l'Union de langue créole et auteur du dictionnaire de poche, le Prof. Arnaud Carpooran.

Dans son allocution, le ministre de l'Éducation a souligné que le dictionnaire de poche était une autre étape concrète vers la promotion de la langue nationale et a remercié toutes les parties prenantes qui avaient contribué à cette réalisation. Il a rappelé l'importance de la langue non seulement en tant que partie intégrante de l'identité et de l'âme d'un individu, mais aussi en tant que partie intégrante de l'histoire et de la culture.

Le Dr Gungapersad a rendu hommage aux pionniers qui ont contribué à la reconnaissance officielle et académique du créole mauricien, parmi lesquels l'ancien président de l'Akademi Kreol Morisien, le professeur Vinesh Y. Hookoomsing ; le linguiste, dramaturge, romancier et poète, feu Narendraj Virah

Sawmy ; et le professeur Carpooran. Selon le ministre, il était essentiel d'aller au-delà de la notion qu'une langue particulière appartient exclusivement à un groupe particulier. Il a souligné l'importance de la langue maternelle, notamment en ce qui concerne le changement de code et l'environnement linguistique dans lequel les enfants doivent apprendre l'anglais et le français. Le Dr Gungapersad a également fait référence aux discussions en cours avec Cambridge concernant l'introduction du créole mauricien comme sujet principal au niveau du certificat d'études supérieures.

Pour sa part, le Vice-Chancelier a souligné le rôle de l'Université dans la promotion des études créoles et le soutien à l'introduction du créole mauricien dans les écoles primaires et secondaires, en collaboration avec des institutions telles que l'Institut mauricien de l'éducation et le Syndicat des examens de Maurice.

En outre, le professeur Khedo a parlé de la voie à suivre dans les efforts interinstitutionnels visant à faciliter l'utilisation du créole mauricien à l'Assemblée nationale. Il a également fait référence au travail technique entrepris par une équipe interdisciplinaire pour développer un correcteur orthographique et un logiciel de conversion de la parole en texte pour le créole mauricien.

Quant au professeur Carpooran, il a rappelé les progrès réalisés par le créole mauricien, de sa reconnaissance formelle à son introduction et à son enseignement dans les écoles. Il a en outre souligné la nécessité de créer une Académie du créole mauricien, afin de guider l'élaboration de ses normes orthographiques, grammaticales, lexicales, d'usage et linguistiques, et de consolider davantage son statut de langue nationale standard de la République de Maurice.



Lors de la cérémonie de lancement, les enseignants qui ont suivi avec succès un programme de développement professionnel en créole mauricien, organisé par l'UoM, ont également reçu des certificats.

Le lancement a été suivi par un atelier de renforcement des capacités destiné aux enseignants du créole mauricien des écoles secondaires, axé sur la version mise à jour et révisée du Rapor Lortograf Kreol Repiblik Moris – le Rapport sur l'orthographe et les règles grammaticales du créole de la République de Maurice – publié pour la première fois en 2011.

Le rapport révisé actualise les principaux aspects linguistiques à la suite de l'introduction du créole mauricien dans les écoles primaires et secondaires et de son évaluation au niveau du certificat de réussite scolaire primaire, du certificat national d'éducation et du certificat scolaire.

Il examine également comment la version standardisée introduite en 2011 a façonné l'utilisation du créole mauricien dans le paysage universitaire, institutionnel et médiatique, et comment son utilisation plus large et sa sensibilisation croissante ont, à leur tour, contribué au développement de la langue.

Inauguration du Complexe sportif Bois Rouge pour favoriser le sport et le développement communautaire

Un nouveau complexe sportif comprenant un terrain de football et un terrain de pétanque a été inauguré à Bois Rouge, dans le but de promouvoir le sport, l'activité physique et le développement communautaire dans la région.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du ministre des Administrations Régionales M. Ranjiv Wochit ; du Membre de l'Assemblée nationale, M. Kaviraj Rookny ; du ministre adjoint du Tourisme ; de Mme Marie Anabelle Savabaddy ; du Président du Conseil de district de Pamplemousses, M. Vedanand Totoo ; et du Directeur général de Terragri Ltd, M. Nicolas Maigrot.

La nouvelle installation offrira aux résidents, en particulier aux enfants et aux jeunes, un meilleur accès aux infrastructures sportives et un environnement propice aux activités récréatives et sportives. Le projet est le fruit d'une collaboration entre le ministère des Administrations Régionales et Terragri Ltd.

Dans son allocution, le ministre Wochit a souligné l'importance de fournir aux collectivités des infrastructures sportives adéquates. Ces installations, a-t-il observé, non seulement encouragent l'activité physique, mais créent également des possibilités d'interaction sociale, de travail d'équipe et d'engagement communautaire. Il a également appelé les autorités locales à organiser davantage d'activités pour les habitants, soulignant le rôle clé des conseils de district dans la promotion du développement au niveau local, en particulier dans les domaines de la finance, des infrastructures, de la santé et du bien-être, et du sport.

Il a en outre indiqué qu'un projet de loi relatif à l'Autorité du drainage des terres et à l'Autorité de développement des routes, visant à introduire les permis pertinents dans le Système national d'autorisation électronique de Maurice, serait prochainement présenté à l'Assemblée nationale. L'objectif, a-t-il dit, est de faire en sorte que les permis soient délivrés dans les plus brefs délais.

Abordant la question du fléau de la drogue, le ministre



Wochit a souligné le rôle important de l'Agence nationale de contrôle des drogues dans la lutte contre le trafic de drogues et la toxicomanie. Il a souligné que quelque 50 millions de roupies avaient été allouées dans le budget pour s'attaquer au problème.

Dans ce contexte, il a appelé le public, en particulier les jeunes, à participer plus activement aux sports et à adopter des modes de vie plus sains. Il a souligné que les activités sportives peuvent contribuer à promouvoir des valeurs positives, à promouvoir le bien-être et à éloigner les jeunes des substances nocives.

Pour sa part, M. Rookny a appelé les autorités locales à veiller au bon entretien des infrastructures et a exhorté les habitants, en particulier les jeunes, à utiliser pleinement les installations sportives dédiées. Il a également souligné l'importance de promouvoir une culture sportive comme moyen de tenir les jeunes à l'écart du fléau de la drogue.

Quant à M. Totoo, il a insisté sur l'importance des partenariats public-privé pour soutenir le développement du pays. Il a remercié Terragri Ltd pour sa contribution au projet et a indiqué que le complexe sportif serait encore développé à l'avenir pour inclure des installations supplémentaires.

Le Premier ministre Ramgoolam assiste à la messe solennelle en l'honneur de Saint Louis

Le Premier ministre, Dr Navin Ramgoolam, accompagné de son épouse, Mme Veena Ramgoolam, a assisté mardi matin à une messe solennelle en l'honneur de Saint Louis, Patron du Diocèse de Port Louis, à la cathédrale Saint Louis de Port Louis.

Étaient également présents à la célébration le Vice-Président de la République de Maurice, M. Robert Hungley ; la Vice-Première ministre et ministre de l'Égalité des Genres et de la protection de la famille, Mme Marie-Ariane Navarre-Marie ; et d'autres dignitaires.



L'Arabie saoudite va investir six milliards d'euros dans trois parcs d'attraction en France créant 22,000 emplois

Bientôt un concurrent de taille pour Disneyland Paris et le Parc Astérix. Un nouveau complexe de loisirs comprenant non pas un mais trois parcs d'attractions va être construit à Cergy-Pontoise, à l'ouest de Paris, a annoncé l'Élysée ce lundi 24 août, durant la visite en France du prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed Ben Salman.

Ce projet titanesque sera situé à Courdimanche, sur l'ancien site de Mirapolis, le premier grand parc d'attractions français ouvert en 1987 et fermé en 1991. Montant de l'investissement : six milliards d'euros, financés par Ryad. Les thèmes des parcs doivent encore

être dévoilés, mais l'un d'entre eux pourrait être dédié aux mangas.

La rumeur d'un parc dédié à la licence Dragon Ball courait depuis plusieurs semaines, un premier étant déjà en construction... en Arabie saoudite, dans la ville nouvelle de Qiddiya dédiée aux divertissements. Celle-ci accueille déjà depuis fin 2025 un parc Six Flags où se trouve notamment la montagne russe la plus haute et la plus rapide du monde. La version saoudienne prévoit un parc de 50 hectares avec sept zones thématiques et plus de 30 attractions, surplombé d'une sculpture de 70 mètres de haut du dragon sacré Shenron, emblématique du manga japonais.

Rappelant son «intérêt pour les mangas», le président de la République a salué cette «annonce sans précédent» : «À Cergy-Pontoise, 3 parcs à thème vont voir le jour. [...] Du jamais vu depuis Disneyland Paris. Une nouvelle destination mondiale», a écrit Emmanuel Macron, sur X. Le chef de l'Etat, qui souriait aux côtés du prince héritier saoudien durant la signature du protocole d'accord, s'est dit «très fier de cette réussite». «Merci à Qiddiya et à l'Arabie saoudite pour leur confiance en notre pays, en nos talents et en notre avenir», a-t-il ajouté, sur le réseau social d'Elon Musk.

La réponse de la France au parc Universal au Royaume-Uni
La présidente de la région Île-de-France Valérie Pécresse avait confirmé plus tôt dans la journée travailler depuis 18 mois sur ce dossier «de l'ampleur de Disney», «qui pourrait vraiment conforter l'attractivité touristique de l'Île-de-France». Ce nouveau site de loisirs viendra en effet en concurrence frontale avec le géant Disneyland Paris, installé à l'est de Paris, qui accueille 16 millions de visiteurs par an, mais aussi avec le Parc Astérix, dans l'Oise, et ses 3 millions de visiteurs annuels.

Le projet de parcs d'attractions est surtout une réponse de la France au mégaprojet d'Universal, qui a lancé au Royaume-Uni la construction de premier parc en Europe, accompagné d'un hôtel, qui compte accueillir 8,5 millions de visiteurs dès sa première année. Ce parc est censé ouvrir en 2031.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the 25th day of August 2026, has been filed in the Master's Office, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court Building, Edith Cavell St, Port Louis, the Memorandum of Charges containing the clauses, conditions and pursuant to which shall take place before the Master's Bar, the **SALE BY LICITATION**, of following immoveable property viz:- **DESCRIPTION OF PROPERTY:-** Lot No. 2 of an extent of **323.70 m2** forming part of a building known as 'RESIDENCE HURBUNSEE' situated at No. 21, Palma Road, Quatre Bornes, erected on a portion of land of an extent of **630m2**, and composed of the following:- (A). Rez de Chaussee:- (i) Espace commercial 1 de 29.50 m2, (ii) Espace commercial 2 de 14.90 m2, and (iii) Toilettes de 2.00 m2; (B). Premier etage:- (i) Espace commercial 3 de 29.50 m2, (ii) Espace commercial 4 de 15.80 m2, (iii) Un premier balcon de 17.90 m2, (iv) Une premiere cage d'escaliers de 3.90 m2, (v) Un salon de 36.60 m2, (vi) Une deuxieme balcon de 4.90 m2, (vii) Une premiere chambre a coucher de 18.50 m2, (viii) Un premier degagement de 16.50m2, (ix) Une deuxieme chambre a coucher de 11.10m2, (x) Une troisieme chambre a coucher de 16.00 m2, (xi) Un espace bureau de 12.20 m2, (xii) Une quatrieme chambre a coucher de 17.70 m2, (xiii) Un rangement de 14.80 m2, (xiv) Une deuxieme cage d'escalier de 8.00 m2, (xv) Une troisieme balcon de 8.20 m2, (xvi) Une salle a manger de 31.80 m2, (xvii) Un deuxieme degagement de 3.90 m2, (xviii) Une salle de bains/toilettes de 3.30 m2 and (xix) Une buanderie de 6.70 m2. Together with a quote part of 674/1000emes de la propriete du sol du terrain et de toutes les parties communes. The whole morefully described in the Title Deed transcribed in TV202207/001161 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **The said sale is prosecuted at the request of Kavita SEERUTTUN, of Solferino No. 2, Vacoas against Antishsingh HURBUNSEE of No. 21, Palma Road, Quatre Bornes.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.
Dated at Port-Louis, this 26th day of August 2026.
Me. Khalil HOSSEN
Of No. 7, Sir Virgil Naz Street, Port Louis.
Attorney in Charge of the Sale

NOTICE FOR BUILDING &LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that **LE PAIN QUOTIDIEN CO LTD**, represented by **Mr. ZAYID DOMUN**, will apply to the Municipal Council of **PORT LOUIS** for a Building and Land Use Permit for the proposed conversion of part of an existing building at Second Floor level to be used as Dormitory (Lodging Accomodation) at **8 Goolam Mohamed Issac ST, Plaine Verte, Port Louis.** Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 26/08/2026

NOTICE UNDER SECTION 10(2) OF THE RESIDENTIAL CARE HOMES ACT 2003.

Notice is hereby given that Troussequin Dorianne Martine, has applied to the Residential Care Homes Board at the Ministry of Social Integration, Social Security and National Solidarity (Social Security and National Solidarity Division) for a licence to carry on a Residential Care Home situated at Ligne Berthaud Avenue, Floreal, namely Le Toit Serein Ltee. Any interested person may, under Section 10(3) of the Residential Care Homes Act 2003, within 21 days of the last publication of the present notice, give a notice of objection, or make a representation to the Residential Care Homes Board situated at 12th Floor, R. Seeneevassen building, C/r Jules Koenig & Maillard Streets, Port Louis, stating the grounds of objection or representation

Date this 26 Aug 2026

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 01st day of October 2026 at 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at the New Supreme Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION prosecuted at the request of 1.- Mr Paul Philippe BOODHNA 2.- Mr David BOODHNA and 3.- Heirs of Jean Roger BOODHNA, namely:- (i) Mrs Mrie Nadege GILBERT, the Widow of late Jean Roger BOODHNA, (ii) Richard Arnaud BOODHNA, (iii) Caroline Virginie BOODHNA, the lawful wife of Jacques Desire Benjamin JOB, (iv) Vincent Nicolas BOODHNA and (v) Marie Melanie Astrid BOODHNA, the lawful wife of Kirk Dylan BRANDENBURG against Mrs Marie Rachel Patricia BOODHNA, represented by her agent & proxy Mr Jean Jacques ANDRE** of the the hereunder described immoveable property viz:- A portion of land of the extent of **ONE HUNDRED AND SEVENTY SQUARE METRES AND FIFTEEN HUNDREDHS SQUARE METRES (170.15 m2)** situate in the District of Plaines Wilhems place called place called Forest Side, 15 Rue C, and bounded according to a Survey Report of Mr A. Rajack BAHADOOR Sworn Land Surveyor dated the 12/10/2009, registered in Reg. LS 68/196 as follows:- Du premier coté par les reserves longeant la Rue Sir Charles Gaetan Duval, sur neuf metres et quarante cinq centimtres (9.45m); Du second coté par Rene Chamay sur dix huit metres et dix centimetres (18.10m); Du troisieme coté par une *ligne de drain, sur neuf metres et trente cinq centimetres (9.35m); du 4eme et dernier coté par Jean Claude Achille, sur dix huit metres et dix centimetres (18.10m).* The whole morefully described and transcribed in TV 8057/49. There exists on the said portion of land a storey concrete building under slab provided with water and electricity supplies. The first floor which comprises of 3 bedrooms, 1 kitchen, living/dining room, W.C has been constructed by the Petitioner No. 3. The Ground floor is composed of 3 bedrooms, 1 kitchen, living/dining room, W.C and the whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter. All Parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 25th day of August 2026.
Me. M. I. DAUHOO
Of Cathedral Square, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001 OF THE REPUBLIC OF MAURITIUS

In the matter of: **"Wehda Limited"**

Notice is hereby given:
That **"Wehda Limited"**, an Authorised Company, having its registered office at c/o JTC Fiduciary Services (Mauritius) Limited, Unit 5ABC, 5th Floor, Standard Chartered Tower, 19 Cybercity, Ebene, Mauritius is to be removed from the Register of Companies under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001 of the Republic of Mauritius;

"That the removal is on the grounds that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001."

That any objection to the removal under Section 312 of the Companies Act 2001 shall be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of this notice.

JTC Secretaries Limited
Secretary
Dated this 22 July 2026

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 22nd day of October 2026 at 13.30 hrs**, shall take before the Master's Bar, Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court building, C/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION prosecuted at the request of Mr Soopaya VIYAPURI against Moonesamy VIYAPURI** of the hereunder described immoveable property viz:- Une portion de terrain de la contenance de **SIX PERCHES soit DEUX CENT CINQUANTE TROIS ET VINGT QUATRE CENTIEMES DE METRES CARRES (253.24 m2)** située au quartier des Plaines Wilhems lieu dit "Curepipe Road" et bornée d'apres titre comme suit:- D'un coté par un chemin sur quarante six pieds quatre pouces; Du second coté par les ayants droit de Fatally et Garec sur cinquante neuf pouces; Du troisieme coté par le *surplus du terrain du vendeur sur quarante cinq pieds huit pouces et du 4eme coté par B. Soolekha Joolfun sur soixante et un pieds.* There exists on the said portion of land a one concrete building. The ground floor and the upper floor are each composed of:- 2 rooms, 1 dining/living room, 1 W.C and 1 bathroom. The said building is in dilapidated state and needs to be pulled down and the whole morefully described and transcribed in TV 2437/15 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 25th day of August 2026.
Me. M. I. DAUHOO
Of Cathedral Square, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001 OF THE REPUBLIC OF MAURITIUS

In the matter of: **"Colette Investments Ltd"**

Notice is hereby given:
That **"Colette Investments Ltd"**, an Authorised Company, having its registered office at c/o JTC Fiduciary Services (Mauritius) Limited, Unit 5ABC, 5th Floor, Standard Chartered Tower, 19 Cybercity, Ebene, Mauritius is to be removed from the Register of Companies under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001 of the Republic of Mauritius;

"That the removal is on the grounds that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001."

That any objection to the removal under Section 312 of the Companies Act 2001 shall be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of this notice.

JTC Secretaries Limited
Secretary
Dated this 22 July 2026

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the 24/08/2026 has been filed in the office of the Master and Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis the Memorandum of Charges containing the clauses and conditions by virtue of which shall take place before the Master's Court, **the Sale by Licitation prosecuted at the request of 1.- Mr Raj Kumar MATHOOR and 2.- Mrs Vimla BORAY , the lawful wife of Mr Raj Kumar MATHOOR against Mr Sanjivsingh LALLBAREE also called Sanjeev LALLBAREE** of A portion of land of the extant of **SIXTY TWO PERCHES (0A62Ps) or TWO THOUSAND SIX HUNDRED AND SIXTEEN SQUARE METRES AND NINETY FOUR HUNDREDTHS SQUARE METRE (2,616.94m2), but on survey found to be of the extent of TWO THOUSAND FIVE HUNDRED AND SEVEN SQUARE METRES (2,507.00m2)**, situate in the district of Flacq, place called Quatre Cocos - PIN No. 1405100015 and bounded as follows:- On the first side, partly by the land belonging to Louis Daniel Fra and partly by the land belonging to Marie Lourde Celine on thirty nine metres (39.00m). On the second side, by the land belonging to Massoom Munbodhowa on ninety-one metres and and twenty-nine centimetres (91.29m). On the third side side, by a road three metres five centimetres (3.05m) wide on a line broken into three parts measuring on a developed line of eight metres (8.00m), twenty-seven metres ninety centimetres (27.90m) and on a developed line measuring fifteen metres sixty-four centimetres (15.64m) respectively, and on the fourth and last side, by a road three metres five centimetres (3.05m) on forty-six metres ninety-five centimetres (46.95m). The whole morefully described in deed transcribed in TV202607/000573. The said portion of land is waste. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 25/08/2026
Me. D. K. COONJAN
Of 406, 4th floor, Sterling House, Port Louis.
Attorney in Charge of the sale.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 14th day of January 2027 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius situate at 2nd floor, Courtroom No. 23, Supreme Court Building, cnr Edith Cavell and Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Levy of the following immoveable property viz:- Une portion de terrain de la contenance de **Cinq Cent Trente Huit Metres Carres (étant le lot No. 1)**, située au quartier des Plaines Wilhems lieu dit Le Mesnil et bornée d'après un procès verbal de rapport avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Louis Maurice Dumazel, arpenteur juré, le 05/06/1992 enregistré au Reg: LS 27 No. 1623 comme suit:- Du premier côté, par Vijay Moloo sur dix sept mètres; du second côté, par un chemin commun de trois mètres soixante six centimètres de large sur une ligne brisée en trois parties mesurant dix neuf mètres quatre vingt un centimètres, dix mètres quatre vingt dix sept centimètres et treize mètres quarante et un centimètres respectivement; du troisième côté, par le lot No. 2 sur huit mètres cinquante trois centimètres; du quatrième côté, en partie par Chung Kow Cheong en partie par A. Baungaleea et en partie par D. Bhageerutty sur quarante et un mètres soixante quinze centimètres. Ensemble une maison à étage en blocs de ciment sous dalles de deux mille deux cents pieds carrés y existant ainsi que les installations faites pour l'eau et la lumière électrique y attachées et généralement de tout ce qui peut en dépendre et en faire partie sans aucune exception ni réserve. The whole morefully described in title deed registered and transcribed in TV 2745/17 on the 28/03/1994 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. There exists on the above described portion of land a storey concrete building under slab provided with water and electricity supplies. The said property bears PIN No. 1734240274. **The said sale is prosecuted at the request of SBM Bank (Mauritius) Ltd against Mrs Shakuntala Devi MOLAYE (born BEEHARRY), also known as Sacoontala Devi MOLAYE (born BEEHARRY) and Sacoontaladevi MOLAYE (born BEEHARRY), residing at Floreal Road, Floreal.** All parties claiming a right to take inscription of legal Mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 25th day of August, 2026.
Me. B. SEWRAJ SA
Of 1st floor, River Court, St Denis Street, Port-Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

Patna/Inde

La police charge brutalement des étudiants à coups de bâton

Des heurts ont éclaté mardi entre la police indienne et des étudiants et jeunes sans emploi à Patna (nord-est) alors que des manifestants se dirigeaient vers la résidence du chef du gouvernement de l'Etat du Bihar pour exiger des emplois et la transparence dans les concours de recrutement.

La police a fait usage de canons à eau lorsque quelques milliers de manifestants ont franchi les barrières de sécurité mises en place dans la capitale régionale de l'Etat du Bihar.

Ces nouvelles manifestations interviennent un mois après le vaste mouvement de protestation animé par des étudiants de New Delhi qui avait conduit à la démission du ministre de l'Education en raison d'irrégularités présumées dans l'organisation d'importants examens.

Des vidéos du site de Patna montrent des manifestants réclamant des emplois, l'annulation d'un concours clé de recrutement et des modifications du format des examens annoncé par le gouvernement.

La police locale a rendu une partie des protestataires responsables des affrontements. "La police identifiera ceux qui étaient impliqués dans les jets de pierres sur les policiers et prendra des mesures à leur encontre", a déclaré mardi à la presse le responsable de la police de Patna, Kartikeya K Sharma.

Les manifestations ont commencé la semaine dernière, rassemblant initialement des jeunes sans emploi, avant de prendre de l'ampleur et de s'élargir à d'autres revendications. Le chef du gouvernement du Bihar Samrat Choudhary,

du parti Bharatiya Janata Party (BJP) du Premier ministre indien Narendra Modi, a assuré que son gouvernement était "à l'écoute de la voix de chaque étudiant".

Le gouvernement "lance à partir d'aujourd'hui le +Camp de soutien aux étudiants+ pour résoudre rapidement les problèmes, plaintes et suggestions des étudiants", a déclaré M. Choudhary dans un post sur X.

"Les étudiants pourront enregistrer leurs plaintes en ligne et suivre leur statut", a-t-il assuré.

Le manque d'emplois, pour des millions de jeunes entrant sur le marché du travail, est un enjeu électoral majeur.

En raison d'un marché de l'emploi très tendu, les emplois de l'administration, qui offrent une stabilité à long terme, sont convoités par des millions d'étudiants, dans un contexte de concurrence très forte, ce qui incite à la corruption et à des fraudes dans le recrutement et les concours.

Depuis les manifestations de New Delhi, qui étaient organisées par le "Parti du peuple des cafards" (CJP), des manifestations similaires ont eu lieu dans d'autres Etats, contestant aussi bien le parti au pouvoir que ceux de l'opposition.

Dans l'Etat de Karnataka (sud), des membres d'une organisation étudiante liée au BJP ont organisé mardi une manifestation près de la résidence du chef du gouvernement de cet Etat pour protester contre des irrégularités supposées dans le recrutement pour les emplois de la fonction publique.

Des images de l'agence de presse indienne PTI montrent des policiers en train d'extraire de force des manifestants des lieux.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 24th day of September 2026 at 1.30 p.m** shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION** of a portion of land of an extent of **313.60m²**, bearing PIN No 1412120053, situate in the District of Moka, place called Mont Ida and bounded according to a survey report drawn up by Mr Kritanand Balaghee, Sworn Land Surveyor, dated 14/09/2010 and registered in Reg. LS 71/681, the whole as morefully described in deed drawn up by Mr Roger Clency Dhoorah, Notary, on the 27/02/2012, registered and transcribed on the 28/02/2012 in TV 8383/16, as fully set forth in the Memorandum of Charges, as follows:- Du premier côté, par le trottoir bordant le 'Moka-Camp de Masque-Flacq Road A7', une réserve de 1.50m de large entre, sur 10.00m; Du second côté, par un chemin de sortie de 1.50m de large sur 32.28m; Du troisième côté, par le Lot No 2, sur 9.30m; Et du quatrième côté, par Salim Darogah, sur 32.77m. Together with a building in concrete under slab comprising of a ground floor and a first floor together with all that may depend thereon or form part thereof without any exception or reserve. **The said sale is prosecuted at the request of 1.- Mohammad Khaleel GOOKHUL, of Royal Road, Mont Ida, 2.- Bibi Arfa GOOKHUL, the lawful wife of Mohammed Shameer BEEKAWA, of Royal Road, Old Grand-Port and 3.- Bibi Nazira RUMJAUN, Widow of Imran GOOKHUL, of Royal Road, Mont Ida against 1.- Mohammad Mookhtar GOOKHUL of Royal Road, Mont Ida, 2.- Waïl GOOKHUL of Rose Lane, Mont Ida, 3.- Nabil GOOKHUL, of Royal Road, Mont Ida, 4.- Emmanuel Ismael GOOKHUL of NHDC Agathe, D02 Melrose, 5.- Abd-Allah Yotam GOOKHUL of Saint Michel Dalwar Lane, Bel Air, Rivière Sèche and 6.- Ibrahim GOOKHUL of Saint Michel Dalwar Lane, Bel Air, Rivière Sèche.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 26th day of August 2026.
Me. Roukmini Devi PUTTOO-GOPEE
Of Suite 304, St James Court, Saint Denis Street, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

Ligue 1

Lens 5 Auxerre 2

Un match spectaculaire pour débiter, les notes des Sang et Or

Le RC Lens n'a pas manqué son retour en Ligue 1. Face à une équipe d'Auxerre réduite à dix avant la pause, les Sang et Or se sont largement imposés (5-2), au terme d'une rencontre spectaculaire, émaillée de faits de jeu contraires pour les Bourguignons, qui aura toutefois laissé quelques motifs de réflexion à Dino Toppmöller.

Tout ne fut pas parfait, loin de là, de l'aveu même du coach et de Matthieu Udol, interrogés à l'issue de la rencontre. Les cinq buts inscrits masquent notamment quelques approximations défensives et un manque d'automatismes encore logique à ce stade de la saison.

Il faut dire que le visage du RC Lens a considérablement évolué durant l'été. Sept joueurs ayant participé à cette rencontre ne faisaient pas partie de l'effectif la saison dernière. Il faudra donc forcément un peu de temps pour que les nouveaux repères collectifs se mettent en place, spécifiquement dans le secteur défensif et l'entrejeu.

Sur le plan individuel, plusieurs recrues ou nouveaux visages ont déjà marqué des points. Michal Skoraszewski, auteur à nouveau d'une entrée fracassante et Franjo Ivanovic, qui a connu une première contrastée avant de se reprendre.

Longtemps maladroît dans le dernier geste, l'attaquant a finalement débloqué son compteur d'une superbe manière en éliminant deux défenseurs avant de conclure. Sa deuxième période a été nettement plus convaincante, avec une implication directe sur le troisième

but lensois. On aurait également pu récompenser Ismaëlo Ganiou, particulièrement intéressant dans l'ensemble de sa prestation, ainsi qu'Abdallah Sima, très combatif. Mais pour nous, le titre d'homme du match revient une nouvelle fois à Florian Thauvin.

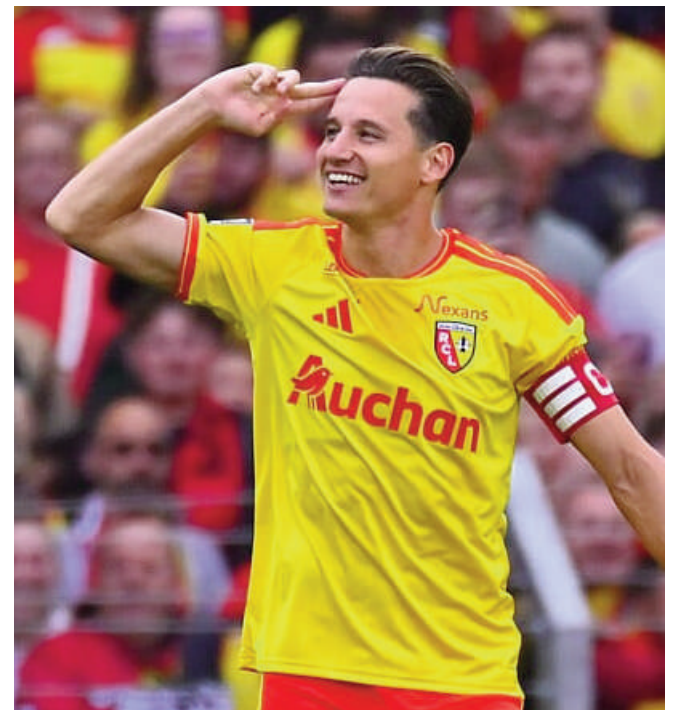
Le capitaine lensois n'a peut-être pas livré une prestation qui saute immédiatement aux yeux. Pourtant, en y regardant de plus près, difficile de trouver un moment important de la rencontre dans lequel il n'a pas pesé.

Thauvin a d'abord ouvert la marque sur penalty avant de se transformer en passeur décisif pour Saud Abdulhamid. En fin de rencontre, il a ensuite obtenu un nouveau penalty, avant de connaître une petite mésaventure : son premier tir a été repoussé par le gardien auxerrois.

La VAR est alors entrée en scène, avec une intervention sonorisée, avant que le penalty ne soit retiré. Là où de nombreux attaquants auraient lâché l'affaire, Thauvin ne s'est pas fait prier pour cette deuxième opportunité et a cette fois trouvé le chemin des filets.

Un doublé, une passe décisive et une implication constante dans les temps forts lensois : le bilan parle pour lui.

Et surtout, il confirme une tendance déjà observée lors des dernières sorties : lorsqu'il est affûté et inspiré, Thauvin apporte au RC Lens une dimension supplémentaire dans les trente derniers mètres.



Les signaux positifs

Avec un Flotov décisif, un Abdallah Sima combatif et un Franjo Ivanovic qui devrait progressivement monter en puissance, Dino Toppmöller semble en tout cas tenir les bases de son animation offensive.

Il faudra évidemment confirmer sur la durée. Mais après une première journée aussi prolifique, le technicien allemand ne va certainement pas se plaindre d'avoir quelques problèmes de riches à résoudre devant.

Troyes 0 Paris FC 0

Troyes et le Paris FC se sont quittés dos à dos



Au terme d'une rencontre peu spectaculaire, Troyes et le Paris FC se sont quittés dos à dos (0-0) ce samedi au Stade de l'Aube lors de la première journée de Ligue 1.

Malgré le contrôle du ballon en faveur des Parisiens, le début de la rencontre était peu animé avec deux formations prudentes. Même tranchants sur des contres, les Troyens peinaient à se montrer dangereux face à une défense parisienne attentive. Au fil des minutes, l'ESTAC prenait clairement le contrôle des débats en accentuant la pression dans le camp adverse.

Et pourtant, contre le cours du jeu, le PFC se procurait la première occasion de la rencontre avec une frappe de Kebbal sur le poteau de Beach ! Refroidi par cette grosse alerte, Troyes reculait ensuite jusqu'à la

pause face à une équipe francilienne enfin plus incisive.

Lors de la reprise, la tension grimpait d'un cran entre les deux équipes avec une altercation entre Otavio et Ripart. Malheureusement pour le spectacle, ce second acte était particulièrement peu animé avec un rythme coupé par de nombreuses fautes... Puis sur une fulgurance de Kebbal, le PFC se montrait dangereux avec un tir de l'Algérien repoussé par Beach.

Mais cette éclaircie était de très courte durée avec deux équipes très peu inspirées à l'approche de la zone de vérité sur les dernières minutes. Puis sur le fil, après une offrande de Simon, Zabi ne cadrerait pas sa frappe devant la cage vide ! Assez logiquement, Troyes et le Paris FC se neutralisaient jusqu'au bout.

Marseille 4 Strasbourg 0

Plongé dans le flou, l'OM y voit "un peu plus clair" après son succès

L'Olympique de Marseille a parfaitement lancé sa saison en dominant Strasbourg (4-0), ce vendredi au Vélodrome, lors du match d'ouverture de la saison 2026-2027 de Ligue 1. Une première officielle réussie pour Bruno Genesio.

Dans une entame rythmée, les deux équipes se montraient rapidement dangereuses. Strasbourg cherchait à profiter des transitions, avec notamment un centre d'Amo-Ameyaw coupé in extremis par Egan-Riley devant Mara, tandis que l'OM répondait immédiatement. Très actif sur son côté gauche, Igor Paixão faisait régulièrement des différences et participait à plusieurs mouvements dangereux. Après une première frappe d'Angel Gomes passée tout près du poteau, le milieu anglais obtenait la plus grosse occasion marseillaise sur un centre en retrait d'Igor Paixão, mais Jörgensen réalisait un arrêt décisif à bout portant.

Progressivement, Marseille prenait le contrôle des débats grâce à un pressing efficace et installait Strasbourg dans son camp. Igor Paixão continuait de provoquer, Gouiri manquait de précision sur une reprise et Højbjerg tentait sa chance à plusieurs reprises de loin, sans cadrer. Les Alsaciens restaient toutefois capables de piquer en contre, Yassine obligeant De Lange à intervenir sur une frappe dans un angle fermé. Malgré une domination plus nette dans le dernier quart d'heure, l'OM butait encore sur un

excellent Jörgensen, auteur d'une superbe parade devant Harit juste avant la pause.

Marseille ne tardait pas à concrétiser au retour des vestiaires. Après une nouvelle différence d'Igor Paixão, Angel Gomes était trouvé dans la surface et centrait parfaitement pour Gouiri, qui concluait en une touche à bout portant (1-0, 46e). Libérés, les Olympiens prenaient clairement l'ascendant et continuaient de pousser face à des Strasbourgeois de plus en plus en difficulté. La situation empirait encore pour le Racing lorsque El Mourabet, coupable d'un mauvais geste sur Højbjerg, était expulsé après intervention de la VAR (59e).

La suite tournait à la démonstration de maîtrise pour les Marseillais. Intenable sur son aile, Igor Paixão poussait Doué à la faute dans la surface et Gouiri transformait le penalty du break (2-0, 68e). L'OM gérait ensuite sans trembler avant de corser l'addition : après un nouveau débordement d'Igor Paixão et un ballon mal dégagé, Abdallah décochait une frappe puissante du gauche à ras de terre (3-0, 89e). Le jeune attaquant se montrait encore décisif dans le temps additionnel avec un débordement côté droit et un centre repoussé plein axe. Seul à l'entrée de la surface, Højbjerg reprenait de volée vers la gauche de Jörgensen, qui ne pouvait que ralentir le ballon (4-0, 90e+6). Une entrée en matière idéale pour Marseille.

Premier League

Fulham 2 Chelsea 3

Chelsea s'impose à Fulham au terme d'un match spectaculaire

Chelsea s'est imposé 3-2 hier soir sur la pelouse de Fulham, en match de clôture de la première journée de Premier League. Dominateurs, les Blues ont pu compter sur leur nouveau trio d'attaque pour venir à bout des Cottagers.

Il aura fallu attendre à peine 30 secondes pour voir le premier but des Blues sous l'ère Xabi Alonso. Après une perte de balle évitable de Jorge Cuenca, Cole Palmer lance João Pedro en profondeur avant de loper le portier allemand Bernd Leno. Les Blues débutent bien la rencontre, mais se font surprendre à la 23e minute par une frappe, pleine de spontanéité, de Josh King au premier poteau.

Les Cottagers reviennent au score, mais subissent ensuite les assauts des Blues (29e, 32e, 34e), pour finalement céder à cinq minutes de la pause. Servi plein axe par Maxence Lacroix, la recrue la plus chère de l'histoire de Chelsea, Morgan Rogers, expédie l'offrande de l'international français au fond des filets pour permettre aux siens de mener à la pause (40e).

En seconde période, Chelsea démarre fort et va s'offrir un troisième but signé

Cole Palmer. Passeur décisif sur le but de João Pedro, l'international brésilien rend la pareille à l'Anglais, qui permet à Chelsea de mener 3-1. Les hommes d'Álvaro Arbeloa n'ont pas abdiqué et vont surprendre les Blues quelques minutes plus tard (55e). Sur un tir de Castagne mal repoussé par Robert Sánchez, l'ancien Madrilène, Gonzalo García, reprend le ballon plein axe pour réduire l'écart à 3-2.

En fin de match, les locaux vont pousser pour tenter d'égaliser, mais vont se montrer beaucoup trop inoffensifs pour espérer revenir au score. Chelsea s'impose 3-2 au terme d'un match animé, grâce notamment à son trio d'attaque étincelant.

João Pedro – Palmer – Rogers : Un trio décisif

Après une fin de saison compliquée, conclue par une triste 10e place à un point des places européennes, les Blues avaient l'obligation de marquer le coup d'entrée, et c'est chose faite, grâce notamment à leur trio d'attaque hors pair.

Bien aidés par les erreurs défensives des Cottagers, les Blues se sont montrés dangereux dès l'entame de la rencontre.



João Pedro, buteur dès la 30e seconde, s'est mué en passeur pour Palmer sur le troisième but londonien. L'ancien attaquant de Brighton avait inscrit 15 buts en 35 matchs de Premier League la saison dernière.

Quant à l'international anglais, souvent blessé, il n'a trouvé le chemin des filets qu'à dix reprises et n'a délivré qu'une

seule passe décisive.

Arrivé en provenance d'Aston Villa cet été, Morgan Rogers nourrit de bien meilleures ambitions. Le jeune attaquant polyvalent a pour mission de remporter des titres avec Chelsea, seulement trois mois après avoir remporté la Ligue Europa avec les Villans

Manchester City veut recruter Cody Gakpo de Liverpool

Le club mancunien aurait pris contact avec l'entourage de l'ailier néerlandais, également convoité par Tottenham.

Manchester City s'intéresse à Cody Gakpo. Selon plusieurs informations relayées ce lundi, les dirigeants des Citizens auraient déjà pris contact avec les représentants de l'attaquant de Liverpool.

Tottenham toujours en lice

Le nom de Cody Gakpo circule depuis plusieurs semaines du côté de Tottenham. Le club londonien serait même parvenu à un accord avec le joueur concernant ses conditions personnelles. Mais l'arrivée de Manchester City pourrait rebattre les cartes. Le club mancunien aurait désormais manifesté son intérêt pour



l'international néerlandais, alors que son avenir à Liverpool fait toujours l'objet de nombreuses spéculations.

Sous contrat avec les Reds jusqu'en 2030, Gakpo reste néanmoins dépendant des décisions de son club. Liverpool ne souhaiterait envisager

son départ qu'à une condition : recruter deux nouveaux alliés avant la fermeture du mercato.

Liverpool garde la main sur le dossier

La priorité de Liverpool serait notamment Bradley Barcola. Le dossier Gakpo pourrait donc évoluer en fonction de la capacité des Reds à renforcer leur secteur offensif dans les prochains jours.

La saison dernière, le Néerlandais a inscrit sept buts et délivré cinq passes décisives en 36 rencontres de championnat. Il a également marqué lors du premier match de championnat de Liverpool cette saison, face à Newcastle. Les prochains jours pourraient donc être déterminants pour l'avenir de l'international néerlandais.

Aston Villa négocie le recrutement de Rafael Leao de AC Milan



Aston Villa aurait contacté l'AC Milan au sujet d'un éventuel transfert de l'international portugais Rafael Leao. Le club des Midlands cherche activement à renforcer son attaque d'ici la fin du mercato estival.

Rafael Leao, le joueur qui manque à Aston Villa ? Selon des informations du Daily Mail, Aston Villa étudie actuellement les détails financiers concernant Rafael Leao, qui a discuté avec des clubs turcs ces dernières semaines et qui a été dans le viseur de plusieurs équipes de Ligue des champions cet été. Unai Emery souhaite renforcer son secteur offensif après le départ de Morgan Rogers pour Chelsea.

Ollie Watkins sur le départ

Bien qu'Ollie Watkins ait repris l'entraînement lundi et se soit excusé pour son absence lors de la défaite du week-end contre Brighton, il devrait toujours rejoindre Al Hilal. Aston Villa s'intéresse depuis longtemps à Nicolas Jackson de Chelsea et s'est vu refuser un prêt pour Jean-Philippe Mateta de Crystal Palace, comme l'a révélé le Daily Mail Sport. Aston Villa a également poursuivi les discussions avec le Club Bruges concernant le défenseur Joel Ordóñez.

Feyenoord discute avec Manchester United de l'arrivée d'un attaquant

Feyenoord discute avec Manchester United d'un prêt pour Chido Obi, rapporte De Telegraaf ce mardi. Le cadreur anglais est disposé à laisser le jeune attaquant danois, tout juste âgé de 18 ans, aller s'aguerrir ailleurs.

Giovanni van Bronckhorst dispose déjà de quatre attaquants avec Ayase Ueda, Casper Tengstedt, Shaquell van Persie et Nacho Ferri. Malgré cela, le club travaille sur l'arrivée d'Obi, qui possède également la nationalité nigériane.

Feyenoord privilégie pour l'instant un prêt. On ne sait pas encore si une option d'achat pour l'an prochain est également évoquée. Selon Transfermarkt, Obi vaut actuellement cinq millions d'euros.

Le club de Rotterdam anticipe peut-être un départ d'Ueda, meilleur buteur des Pays-Bas la saison dernière. Fenerbahçe a récemment formulé une offre, mais l'attaquant japonais a une préférence pour la Premier League.

Selon De Telegraaf, une éventuelle arrivée d'Obi serait une mauvaise nouvelle pour Van Persie, qui a eu moins de temps de jeu que Ferri ces dernières semaines. « Si un autre avant-centre étranger du même âge arrive maintenant, les perspectives ne s'amélioreront pas. »

Obi a été amené en Angleterre par Arsenal en 2022. Deux ans plus tard, il a effectué le transfert piquant vers Manchester United. Ses débuts en Premier League ont eu lieu en février 2025, lorsqu'il a remplacé Casemiro contre Tottenham Hotspur.